



OCTOBRE 2019

N°89

## *Chantier du Plateau technique : La Passerelle est posée !*



CENTRE HOSPITALIER  
HENRI MONDOR  
50 avenue de la  
République  
15000 Aurillac  
Tél. 04 71 46 56 56



[www.ch-aurillac.fr](http://www.ch-aurillac.fr)

# Édito



Avec le développement de la dictée numérique, de la reconnaissance vocale et plus récemment d'un système de prise de rendez-vous en ligne (type DOCTOLIB) la fonction de secrétariat médical s'automatise de plus en plus.

Il ne s'agit certainement pas de faire disparaître la présence humaine, mais de concentrer cette dernière sur des activités à plus grande valeur ajoutée pour le patient en automatisant les tâches les plus simples et les plus répétitives. Il nous faut poser comme un principe éthique, qui plus est en milieu hospitalier, que la machine doit assister, renforcer la présence humaine et non la faire disparaître ; dès lors que l'on considère que l'humanité est irremplaçable et que la machine ne pourra jamais que la «simuler».

Ainsi, la prise de rendez-vous en ligne sera sans doute appréciée par les utilisateurs réguliers d'internet. Il n'en ira pas de même pour d'autres usagers, notamment pour les plus âgés. Le temps dégagé par les secrétariats permettra par conséquent d'améliorer la réponse téléphonique pour la prise de rendez-vous (temps d'attente) et d'être plus disponible pour la gestion des rendez-vous complexes.

Dictée numérique, reconnaissance vocale, prise de rendez-vous en ligne, ces outils combinés doivent permettre d'améliorer la qualité de service. Avec plus de disponibilité pour l'accueil et l'orientation, une plus grande rapidité de production de la lettre de liaison de sortie, une entraide entre secrétariats, etc. Cette évolution devrait permettre de structurer, enfin, un véritable service d'archives médicales. Tâche à laquelle les secrétariats médicaux consacrent aujourd'hui une partie non négligeable de leur temps.

Cette nouvelle organisation des secrétariats médicaux, qui représentent un maillon important de l'organisation hospitalière, va nécessiter un niveau de qualification accrue des professionnels qui assurent cette responsabilité.

C'est pourquoi les secrétariats médicaux sont intégrés dans le plan pluriannuel de qualification et de promotion de la filière des personnels administratifs et de gestion qui a été lancé par l'Etablissement.

Car, n'oublions pas, la machine doit conduire l'homme à se spécialiser dans l'humain.

Pascal TARRISSON,  
Directeur

## Dans ce journal

*Une médecine humaine, de qualité, de proximité accessible en permanence à tous un collectif de professionnels et un plateau technique performants au service de votre santé.*

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
ET DE RÉDACTION  
Pascal TARRISSON

COMITÉ DE RÉDACTION  
Equipe de Direction  
Sylvie BOUDOU  
Virginie CALVET

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION  
MISE EN PAGE  
ET PHOTOGRAPHIES  
Service communication  
du Centre Hospitalier  
Imprimerie Decombat  
Dépôt légal  
Numéro ISSN 1268-2012  
Tirage :  
668 exemplaires

OCTOBRE ROSE : La Fédération de cancérologie à Aurillac pour elles	P1
DOCTOLIB Prise de RDV en ligne	
GRIPPE : se vacciner, c'est protéger	P2
Focus sur la cellule Risques psycho-sociaux à la disposition des professionnels de santé	P3
Focus (suite)	
En bref : Nouvelle consultation de Pédiatrie podologie / semaine du goût	P 4
Chantier du Plateau technique : pose de la passerelle D <sup>r</sup> Juliette ROUX, Laboratoire	P 5
<b>2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES RENCONTRES HENRI MONDOR - Plus haut, plus fort</b>	<b>P6-7</b>
Fête de l'été : <i>les Genêts, Lurçat</i> Le Centre Hospitalier aux <i>Journées séniors</i>	P8
Les résidents de <i>Lurçat</i> , acteur du jardin partagé aux <i>Gentianes</i> <i>Journées séniors (suite)</i>	P9
Médiation thérapeutique avec la SPA Formation <i>Manger-mains / Concours Serbotel</i>	P10
Évènements : naissances, mariages, PACS	P11
Le prélèvement d'organes et de tissus	P 12-13
L'Art-thérapie	P 14

## OCTOBRE ROSE - La Fédération de cancérologie à Aurillac pour elles

Comme l'an dernier, l'équipe de la Fédération de cancérologie était présente à la manifestation Aurillac pour elles, organisée dans la cadre d'octobre rose, pour la lutte contre le cancer du sein.

### Rappel

- Le dépistage du cancer du sein s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans, qui n'ayant pas de sur-risque, peuvent bénéficier gratuitement d'une mammographie, avec une double lecture. Comme tout examen médical, le dépistage présente des bénéfices mais aussi des limites qu'il convient de porter à la connaissance des femmes afin qu'elles fassent le choix de leur participation en disposant de toutes les informations utiles. L'ensemble de ces points sera abordé lors de la consultation de sénologie.
- Si vous avez plus de 50 ans, et n'avez reçu aucune invitation, venez consulter, le médecin vous orientera pour que vous puissiez en profiter.
- TOUT SIGNE doit amener à consulter : rougeur, écoulement, fossette, nodule, etc.
- Si vous êtes inquiète d'antécédents personnels &

familiaux, il est important que vous veniez en parler à la consultation de sénologie ; vous pourrez bénéficier si nécessaire d'un suivi spécifique. Et d'une consultation spécifique de **génétique des cancers avec la participation du Pr BIGNON**, qui est le référent régional.

*Si vous doutez, consultez !*



## DOCTOLIB - Prise de RDV en ligne



**La Direction du Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac souhaite informer le public de la mise en place, à partir du 2/10/2019, de tests de prises de rendez-vous en ligne via la plateforme DOCTOLIB.**

Cette fonctionnalité ne concerne, pour l'instant, que les services ORL (Otorhinolaryngologie) et Médecine interne, les secrétariats restant joignables par téléphone. Si ces tests s'avèrent concluants, la prise de RDV en ligne sera étendue à d'autres services du Centre Hospitalier.

Les avantages de DOCTOLIB :

*Pour le public :*

- faciliter l'accès aux soins des patients,
- trouver facilement un professionnel de santé,
- possibilité de prendre RDV 24h/24, 7j/7,
- permettre aux patients de recevoir des rappels/notifications par SMS,

*Pour les professionnels :*

- améliorer l'efficacité des établissements dans leur organisation quotidienne,
- renforcer la coopération entre professionnels et établissements de santé,
- faciliter le travail des secrétariats avec des fonctionnalités uniques,
- optimiser les plannings de RDV,
- mettre en avant les spécialités phares de l'hôpital.



## Actualité GRIPPE : se vacciner, c'est protéger

*La grippe représente un risque professionnel : les soignants, en contact avec des patients/résidents susceptibles d'être grippés, constituent un groupe à risque d'infection grippale supérieur à celui de la population générale. Chaque année depuis 2016, la vaccination contre la grippe progresse, continuons.*

### Info ou intox ?

*La grippe est une maladie bénigne*

#### **Intox !**

Même si la grippe a une évolution favorable dans la très grande majorité des cas, sa réputation de bénignité est souvent due au fait qu'elle est confondue avec les autres infections respiratoires hivernales. Elle oblige à s'arrêter pour au moins une semaine et souvent un état de fatigue persiste pendant plusieurs semaines. La grippe peut être très grave pour les patients fragiles que vous avez en charge et que vous risquez de contaminer si vous contractez la maladie.

*L'efficacité des vaccins contre la grippe est variable et imprévisible*

#### **Info !**

L'efficacité de la vaccination contre la grippe varie en effet selon les années. Les souches de virus qui sont mises dans les vaccins sont choisies par l'OMS en février en fonction des virus ayant circulé lors de la saison grippale précédente. Il peut arriver qu'un des virus grippal mute et soit moins bien couvert par le vaccin. Ceci est malheureusement imprévisible. Toutefois, cette mutation porte habituellement sur un virus et le vaccin protège toujours contre les autres.

*L'immunité naturelle est plus efficace que celle procurée par les vaccins*

#### **Info !**

Si on excepte le tétanos, les maladies confèrent une immunité solide et durable, alors que ce n'est pas le cas pour certains vaccins. La grippe en est un exemple, la maladie conférant une immunité de longue durée contre la souche en cause alors que la vaccination ne protège que pendant quelques mois. Toutefois, vous n'acquerez cette immunité qu'au prix de la maladie avec des conséquences imprévisibles. En outre, vous ne serez protégée que contre la souche responsable de votre grippe. Enfin, vous ne serez plus protégé(e) lorsque le virus aura muté, ce qui est inévitable après quelques années de circulation.

*La vaccination contre la grippe n'est pas importante puisqu'elle n'est pas obligatoire*

#### **Intox!**

En France, on considère qu'une obligation vaccinale est justifiée vis-à-vis d'une maladie qui met directement en danger la vie des soignants.

Dans le cas de la grippe, l'objectif est au moins protéger les soignés d'une éventuelle contamination.

**Les mesures barrière :** port du masque, hygiène des mains

Pour les professionnels, pour les visiteurs : une friction doit être réalisée chaque fois que nécessaire : ceci pour limiter la propagation du virus épidémique.

Dans un contexte épidémique de grippe, la direction de l'établissement peut être amenée à recommander le port de masque à usage médical pour tout professionnel non vacciné même asymptomatique.

## LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE

*Un petit geste pour soi,  
un grand geste  
pour la collectivité!*



On considère que ceci devrait suffire à convaincre les soignants de se faire vacciner sans recourir à des moyens coercitifs.

*Les vaccins contre la grippe ont des effets indésirables*

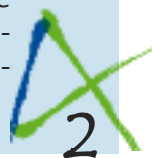
#### **Info !**

Seuls les placebos n'ont pas d'effets indésirables (et encore...).

Concernant les vaccins contre la grippe, les effets secondaires décrits sont des réactions au point d'injection (douleurs, rougeur, induration). La durée est de 24 à 48h. Des réactions générales peuvent plus rarement survenir : fièvre, maux de tête, douleurs articulaires ou musculaires qui peuvent laisser à penser que le vaccin a provoqué la grippe. La durée dépasse rarement 24 heures.

### Comment se faire vacciner ?

- vaccination possible dans tous les services : selon calendrier diffusé sur la note de Service
  - ou sur prise de RDV au service de Santé au travail
  - ou au centre de Vaccination
- Si vaccination à l'extérieur de l'hôpital, communiquer l'information au service de Santé au travail ou auprès de son cadre référent.



## Qu'est ce qu'un Risque Psycho Social ?

« *Ce qui fait qu'un risque pour la santé est psycho social, ce n'est pas sa manifestation, mais son origine : les Risques Psycho Sociaux seront définis comme les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental* »\*.

De plus en plus, les salariés déclarent souffrir de symptômes liés à des Risques Psychosociaux (RPS). Le phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. Corrélativement à leurs effets sur la santé des individus, les RPS ont un impact sur le fonctionnement des entreprises (absentéisme, turnover, ambiance de travail...). **Cependant il est possible de les prévenir.**

## RPS, un acronyme qui rend le travail pénible

Les Risques Psychosociaux (RPS) peuvent être induits par trois dimensions : l'activité elle-même, l'organisation et les relations de travail. Souvent imbriqués et pouvant interagir entre eux : ainsi le stress au travail peut favoriser l'apparition de violences entre les sa-

## Chiffres-clés

- En France, 45 % des actifs occupés déclarent devoir (toujours, souvent) se dépêcher
- 25 % déclarent devoir cacher leurs émotions, faire semblant d'être de bonne humeur (toujours, souvent)
- 25 % disent devoir faire appel à d'autres en cas d'incident
- 30 % signalent avoir subi au moins un comportement hostile dans le cadre de leur travail au cours des 12 derniers mois
- 10 % disent devoir faire des choses dans leur travail qu'ils désapprouvent
- 25 % craignent de perdre leur emploi

(Source enquête DARES « Conditions de travail-Risques psychosociaux », 2016)

lariés qui, à leur tour, augmentent le stress dans l'établissement. Ils construisent des situations de travail où s'entremêlent :

- **Du stress** : déséquilibre ressenti entre les contraintes imposées par son activité professionnelle (temps réduit, conflits avec la hiérarchie ou les collègues, surcharge de travail...) et la perception qu'elle a de ses propres ressources dont une personne dispose pour travailler dans un tel environnement.

L'épuisement professionnel est ce que l'on peut appeler le niveau supérieur d'une situation de stress prolongée. En effet, ce « burnout » est fréquemment la conséquence d'un investissement personnel et affectif important dans son activité professionnelle.

On peut ainsi souvent le croiser dans les professions en lien avec la formation, la santé ou l'aide sociale.

- **Des violences internes** commises au sein de l'établissement par des salariés : harcèlement moral ou sexuel, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes.
- **Des violences externes** commises sur des salariés par des personnes externes à l'établissement (insultes, menaces, agressions...).

## Comment se créent les RPS?

Plusieurs facteurs de risque peuvent créer ces RPS, notamment à l'hôpital

- **Des exigences psychologiques**
- **Des exigences émotionnelles**, associées à ce qu'on appelle aussi « la charge mentale » qui font référence à la nécessité de maîtriser et façonner ses propres émotions
- **Un faible contrôle sur son travail**
- **De mauvais rapports sociaux ou de mauvaises relations de travail** soulignent la question de la reconnaissance du travail et de l'investissement des professionnels
- **Des conflits de valeurs soulevant dans le contexte hospitalier des enjeux éthiques**
- **L'insécurité de l'emploi**



\* définition de Michel GOLLAC, Directeur du laboratoire quantitatif du CREST (Centre de recherche en Economie et Statistique).

## La cellule RPS, une réponse originale pour la protection des professionnels hospitaliers à Henri Mondor

L'hôpital doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ces agents comme l'expliquent les articles L 4121-1 à 5 du code du travail. Ces dispositions comprennent d'une part des actions de prévention des risques professionnels et des agissements de harcèlement moral et sexuel, d'autre part, des actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et des moyens adaptés.

Le Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) contribue à la protection physique et mentale des travailleurs (L 4612-1), et à la promotion de la prévention des risques professionnels et à cette fin peut proposer toute action qu'il estime utile (L. 4612-3).

**Soucieux de la qualité de vie au travail, le Centre Hospitalier a développé une initiative originale afin d'essayer de prévenir et lutter contre les RPS.**

**Cette cellule est une émanation du CHSCT qui a été créée et validée lors du CHSCT du 3 décembre 2014 afin de**

**prévenir et lutter contre les Risques Psychosociaux.**

Depuis sa création, la cellule RPS est intervenue sur quatre services du Centre Hospitalier.

### Qui en fait partie ?

La cellule RPS réunit :

- la Directrice des Ressources Humaines
- le Directeur des Soins
- les médecins et la psychologue du service de santé au travail
- 2 représentants du personnel par organisation syndicale
- un cadre de santé
- un cadre de la direction des affaires logistiques et des travaux
- un cadre des services administratifs

### Comment alerter la cellule RPS ?

Chaque professionnel peut, un jour, être confronté, à un Risque Psycho Social. Il est important qu'il sache vers qui se tourner pour se faire accompagner. Le premier réflexe doit être de s'en ouvrir à un des professionnels du Service Santé au Travail et, si c'est possible, à son encadrement.

La cellule RPS n'interviendra pas quand il s'agit d'une situation individuelle. Par contre, elle prend tout son sens quand le risque a une dimension collective, raison pour laquelle c'est une émanation du CHSCT.

### Comment travaille-t-elle ?

Il s'agit d'un **groupe de travail où les décisions sont menées de manière collégiale, impartiale et rigoureuse afin de promouvoir une meilleure qualité de vie au travail.**

La cellule RPS se réunit une semaine avant chaque CHSCT, soit une réunion par trimestre. Il s'agit donc d'un travail régulier et continu (axe préventif). Elle peut se transformer en cellule de crise si le problème est urgent (axe curatif).

*Diagnostiquer, traiter... soulager*

### Suivi et évaluation du plan d'actions :

Par les travaux déjà accomplis, la cellule RPS a pu montrer qu'elle a participé à l'amélioration de situations collectives, qu'elle a su améliorer sa réactivité et qu'elle est animée par un esprit de co-construction, qu'elle porte une vision collective de tous ceux qui font au quotidien ce qu'est le CH d'Aurillac.

**Pour en savoir plus :**

Site web INRS : <http://www.inrs.fr/>

## À retenir

- **La cellule RPS est un outil de dialogue et d'expression directe** : elle est une opportunité que possèdent les agents pour se saisir d'une situation collective afin d'exprimer librement leur propre opinion.
- **La cellule RPS garantit l'anonymat des professionnels s'inscrivant dans sa démarche** : elle garantit l'anonymat des agents qui s'expriment. Les membres de la cellule de RPS respectent la confidentialité de toutes les informations recueillies lors de l'enquête.
- **Alerter la cellule de RPS n'entraîne aucune sanction individuelle**

## En bref

### Nouvelle consultation de Pédicurie - Podologie

M<sup>me</sup> Imen FRIKHA , Pédicure-Podologue, consulte :

- du lundi au mardi de 08h45 à 12h15 et de 12h45 à 16h15

- le mercredi de 08h30 à 12h00.

Le secrétariat (1<sup>er</sup> étage du service ORL/OPH) est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00.

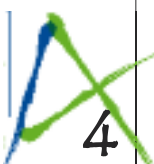
Contact : 04.63.27.65.86 / Poste : 32360



**Dans le cadre de la semaine du goût, le service de restauration a organisé une dégustation de soupe dans le hall de l'EMC le jeudi 10 octobre.**

Le public, les patients et les personnels hospitaliers ont pu déguster différentes recettes de soupe. Les patients du service Antonin Artaud, notamment, (psychiatrie adultes intersectoriel) sont venus déguster les

soupes chaudes et froides. Tous ont apprécié et remercient le service de restauration. Ils ont pu découvrir de nouvelles saveurs et échanger autour des recettes.



## Actualité

### Plateau technique : pose de la passerelle



**Le chantier du Plateau technique, point d'orgue d'une offre de soins sans cesse modernisée avance bien. La Passerelle a été posée mi-septembre reliant le Plateau technique à l'Espace Médico-Chirurgical. Elle constitue un trait d'union et un parachèvement des différentes offres de soins qu'elles soient critiques ou d'hospitalisation.**

#### **Rappel :**

*Montant de l'opération*

19 150 000 € dont :

- 16 500 000 € de travaux
- 2 500 000 € d'investissement biomédical
- 150 000 € d'investissement non médical

*Durée des travaux : 25 mois*

*Surface totale : 5100 m<sup>2</sup>*

Comprenant :

- Urgences pédiatriques,
- service de chirurgie ambulatoire (12 chambres),
- service de consultation gynéco pédiatrie,
- consultation anesthésie,
- blocs opératoires (6),
- salles de naissance,
- salles endoscopie,
- service d'hospitalisation maternité,
- pédiatrie,
- néonatalogie.

### Journée soins palliatifs l'ABSP 15 recherche des bénévoles !



À l'occasion de la Journée mondiale des soins palliatifs (12 octobre), les bénévoles de l'ABSP15 (Association de Bénévoles en Soins Palliatifs du Cantal) ont communiqué sur le rôle d'un bénévole en Soins Palliatifs afin de susciter d'éventuelles vocations et/ou adhésion, le mercredi 16 octobre dernier dans le hall de l'Espace Médico-Chirurgical.

## Une personne, une fonction

### Dr Juliette ROUX, Laboratoire

**Nous avons rencontré Madame le Dr Juliette ROUX, nouvellement recrutée au Laboratoire.**

#### **Quel est votre parcours ?**

J'ai réalisé mes études à la faculté de pharmacie de Limoges, puis mon internat de biologie médicale à Poitiers et dans le Val de Loire.

J'ai ensuite choisi d'exercer dans des laboratoires de biologie polyvalente (aux Centres Hospitaliers de Tulle et de Châtelleraut dans la Vienne). J'ai ainsi pu découvrir l'activité de transfusion et me former à la gestion d'un dépôt de délivrance de PSL (produits sanguins labiles).

#### **Pourquoi avoir choisi Aurillac ?**

Mes expériences précédentes m'ont permis d'apprécier le travail dans des structures à taille humaine, permettant d'être plus près des cliniciens et des patients.

De plus, le laboratoire du Centre Hospitalier d'Aurillac est polyvalent, c'est-à-dire que nous réalisons les analyses dans des domaines aussi variés que la

biochimie, l'hématologie, que la micro-biologie, ou l'immuno-hématologie, ce qui permet d'embrasser le dossier d'un patient dans sa globalité, et non uniquement par spécialité.

J'ai quitté mon précédent poste au Centre Hospitalier de Châtelleraut suite à une fusion avec les laboratoires du CHU de Poitiers, ayant entraîné une grosse perte d'activité au sein de mon site corrélé avec une perte d'intérêt professionnel dans les activités où l'expertise d'un biologiste est requise (bactériologie, myélogramme...). L'isolement d'Aurillac et son rôle d'établissement-support dans son Groupement Hospitalier de Territoire permettra, je l'espère, d'éviter de subir à nouveau ces désagréments.

Enfin, je suis originaire de Corrèze, m'installer à Aurillac me rapproche donc beaucoup de ma famille.

#### **Quels sont vos projets ?**

Il sera nécessaire de poursuivre les efforts déjà entrepris concernant la dé-



marche qualité pour augmenter la quantité d'examen accrédités. La visite du COFRAC qui a eu lieu les 2, 3, 4 octobre, a porté principalement sur l'ajout de la bactériologie dans les lignes de portées.

La réalisation sur site d'analyses de biologie moléculaire avec l'arrivée d'un nouvel automate de PCR en temps réel (Chlamydia / gonocoque, grippe/VRS et C.difficile), est planifiée d'ici la fin d'année.

Une réflexion devra être amorcée concernant l'organisation de la biologie médicale au sein du GHT.



# ZOOM SUR...

# 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES RENCONTRES



## Cardiovasculaire

Activités en bloc interventionnel de cardiologie, Coronarographie - Rythmologie



## Cardiovasculaire

Centre de Médecine du Sport



## Chirurgie

Activités transversales qualité : Revue de Mortalité et Morbidité



## Gériatrie /LISP

Thérapies complémentaires art thérapie, hypnose et accompagnement

## Gériatrie /PASA

Pôle d'activités de soins adaptés Activités proposées, finalités



## Hygiène

Précautions standard et complémentaires



Maternité : Acupuncture, Portage bébé, Gynécologie Sage-Femmes, Auxiliaires de Puériculture de la nursery



Pédiatrie : Prise en charge de la douleur de l'enfant lors des soins



Pôle d'addictologie et de Médecine d'urgence : l'Unité montagne



PSY II / Simon Broussais Séjours thérapeutiques



PSY I et II + extra-hospitalier /SAPSA : Service d'Activité Physique et Sportive Adapté en intra et extra hospitalier



## Qualité

La Commission des usagers (CDU)



CH Pierre Raynal Chaudes-aigues Évaluation des pratiques professionnelles sur les chutes Présentation du plateau technique

Centre Hospitalier Mauriac Unité Parkinson Ydes Découverte de l'Unité Parkinson d'Ydes (UPY)

CH Saint-Flour Programme d'éducation thérapeutique du patient stomisé



# HENRI MONDOR - *Plus haut, plus fort*



**CLAN Comité de liaison en alimentation et en nutrition** : *Suivi nutritionnel*



**Environnement** : *Les actions en faveur de l'environnement à l'hôpital*



**Gériatrie /Activité physique adaptée** « *Retour au calme* »



**Imagerie médicale**  
*Imagerie par résonance magnétique, les contres indications absolues et relatives*



**Institut de Formation en Soins Infirmiers**  
*Santé publique et environnement*



**Laboratoire**  
*Présentation - ouverture au public*



**Pôle santé publique**



**Psychiatrie adulte** : *Affirmation de soi*



**Psy I / Claude-Bernard** : *Education Thérapeutique du patient, Observance du traitement, Jeu vocabulaire spécifique psy*



**Relaxologie**  
*La relaxation en psychiatrie adulte*

Un grand merci à tous ceux qui ont permis la réussite de cette journée. L'enthousiasme, le professionnalisme et le partage furent de nouveau à la hauteur de l'attente. Les présentations affichées furent soutenues et éclairées par des échanges de grande qualité.

**Marc ANTONELLO,**  
*Coordonnateur général des soins*



**Marc ANTONELLO,** *Coordonnateur général des soins, à l'initiative de cette journée*  
et **M. Pascal TARRISSON,** *Directeur*

## La vie des services

### Fête de l'été Les Genêts, Lurçat



Le 18 juin a eu lieu un goûter festif dans les services des *Genêts* et de *Lurçat* du Centre Jean Vignalou. Les résidents se sont régalés de gâteaux et de glaces, sous un beau soleil. Des musiciens (accordéon et synthétiseur) ont agrémenté ce bel après-midi auquel ont été conviées les familles. Merci aux infirmières et aides-soignantes qui ont organisé ce plaisant moment.



## La vie de l'établissement

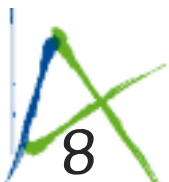


### Le Centre Hospitalier aux Journées séniors

***“Les Journées Séniors”, un événement gratuit proposé par la Fédération départementale des centres sociaux les partenaires du Contrat Local de Santé du Pays d’Aurillac porté par l’ADEPA, et le Conseil Départemental à destination des aînés en quête d’idées pour dynamiser leur nouvelle vie !***

***Santé, bien-être, sport, alimentation, prévention, autonomie, culture, loisirs : tous les thèmes ont été abordés grâce à la mobilisation de nombreux partenaires. Le Centre hospitalier a souhaité participer à cet évènement.***

D<sup>r</sup> Pauline BRETHOMÉ, M<sup>me</sup> Cathy CLAUZET, M<sup>me</sup> Augustina ROUSSET, M. Jérôme PIGAGNIOL, un stagiaire en ergothérapie, M. Alexandre FROMENT



# La vie des services

## Les résidents de *Lurçat*, acteur du jardin partagé aux *Gentianes*

**Suite à une formation des ergothérapeutes sur l'horti-thérapie, nous avons mis en place des ateliers hebdomadaires avec des résidents de Lurçat et quelques soignants, en vue de préparer un jardin partagé aux Gentianes.**

Ce jardin situé à un endroit central du haut de l'hôpital, est ouvert à tous et nous permet de mener des ateliers tant avec des résidents de Vignalou, qu'avec les patients

de la rééducation. Il profite aux patients et résidents, mais aussi aux familles et aux soignants.

Nous vous offrons des instantanés de notre partenariat avec l'équipe des jardiniers. Vous pourrez suivre l'évolution au fil des parutions d'*Antidote*, sous forme de roman-photo.

**Chloé HARISTOY et Célia GODEFROY, ergothérapeutes.**



Petite marche matinale pour se rendre aux serres.

Un peu en avance, nous attendons l'arrivée des jardiniers au soleil printanier.

Tournée d'inspection des semis.

Les jardiniers nous font une démonstration de repiquage.

Tout le monde s'y met !

L'organisation est indispensable au jardin.

Le lavage des mains est incontournable en fin d'activité.



### Les intervenants hospitaliers étaient les suivants :

- le Centre médico-sportif : ateliers tests, condition physique du séniör, tests assis-debout, altères, tests marche, tests force souplesse équilibre et endurance.
- les ergothérapeutes : atelier sur l'aménagement du logement pour prévenir les chutes et maintenir l'autonomie,
- le service d'activité physique adaptée : atelier sur le dépistage, la prévention et le programme d'actions pour la sarcopénie (syndrome gériatrique se caractérisant dans un premier temps par une diminution des capacités musculaires due à l'âge et

qui en s'aggravant sera à l'origine d'une détérioration de la force musculaire et des performances physiques.)

- Présentation du parcours de soins de la personne hospitalisée : hospitalisation, retour à domicile, accueil en EHPAD, prise en charge de la personne aidée,
- M<sup>me</sup> le D<sup>r</sup> Brethomé du CH Mauriac : Présentation de l'UPY (Unité de Parkinson à Ydes)
- Dr Font, médecin du sport et cardiologue au CH d'Aurillac : conférence « séniör et activité physique »,
- ciné-débat organisé par le comité de promotion des dépistages organisés du Cantal avec la participation du Dr Fondrier, Sénologue et Chef de Pôle femme-enfant au CH d'Aurillac.

# La vie des services

## Médiation thérapeutique avec la SPA

**Dans le cadre du projet paramédical du service, les infirmiers de SIMON ont mis en place depuis quatre mois une médiation thérapeutique en partenariat avec la S.P.A. (Société Protectrice des Animaux).**

Elle consiste, après un premier entretien individuel avec le patient, à aller promener des animaux mis à disposition par l'association en 3 séances renouvelables suivant l'intérêt pour le patient.

L'équipe a souhaité dépasser le stade de l'activité thérapeutique en s'investissant dans une véritable médiation thérapeutique.

La différence se manifeste essentiellement sur **trois axes**.

D'une part la médiation thérapeutique est une prescription médicale qui s'articule avec le projet de soins individualisé du patient réfléchi et argumenté en réunion pluri-disciplinaire.

D'autre part, la médiation diffère de

l'activité thérapeutique par l'objectivation des soins qu'elle permet : en effet, chaque patient inscrit dans cette médiation a des objectifs thérapeutiques précis qui peuvent être



évaluatifs ou thérapeutiques (par exemple évaluer les capacités physiques, ou encore travailler les interactions sociales...). Ces objectifs sont présentés et discutés avec le patient lors d'un entretien individuel et évalués à l'issue de chaque sortie ce qui permet, à la fin des trois séances de

médiation, dans le cadre, là encore d'un entretien infirmier formalisé, de préciser avec le patient son évolution et ses ressentis et de valoriser les axes de progression.

Enfin, la médiation thérapeutique entraîne une émulation autour du patient, elle permet de le remettre au cœur de ses soins et de le rendre davantage acteur de sa prise en charge.

Les **résultats** après plusieurs mois de mise en œuvre sont très positifs. On observe une réelle évolution pour les patients concernés dans le sens où la médiation permet des soins plus personnalisés et donc encore plus pertinents.

Enfin, l'équipe en charge de la médiation a pu développer de nouvelles compétences et en tire une certaine satisfaction. D'autres médiations thérapeutiques sont en gestation : autour de la musique, de l'activité physique... A suivre !

## Formation Manger-mains

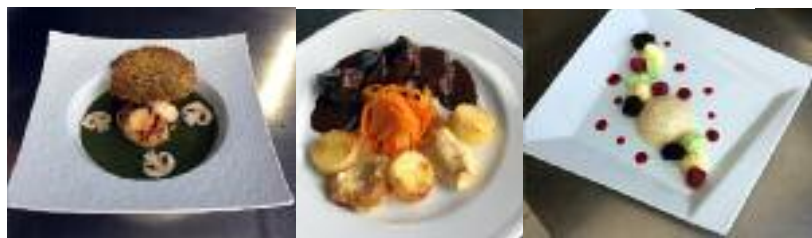
**Le personnel du service restauration a été formé aux techniques spécifiques du "manger main", suite à une demande grandissante des équipes du centre Vignalou et des diététiciennes.**

Le but du "manger-mains" est de redonner de l'appétence aux résidents présentant des troubles importants de la déglutition (démences ou maladies dégénératives), en dynamisant le repas et en favorisant l'autonomie et le confort de la personne.

Cette formation s'est clôturée par une dégustation et un échange avec le personnel soignant.



## Concours Serbotel



**Modèles d'entrée, plat et dessert**

M<sup>me</sup> GALVAING Elodie et M. BROUSSE Damien travaillent au service restauration depuis 12 ans. Amis depuis 15 ans, ils ont tous les deux une formation niveau Bac professionnel en restauration. Pour la seconde fois, ils participent à un concours culinaire ensemble car ils souhaitent donner une image positive de la restauration collective.

Le concours *Serbotel* se déroule à Nantes. Il s'agit d'un concours national au cours duquel 12 équipes doivent confectionner un repas (entrée, plat, accompagnement, dessert) avec un panier d'ingrédients imposé et un coût repas maximum de 5 euros par personne.

# Évènements

## Naissances

ENFANT	DATE DE NAISSANCE	PARENT HOSPITALIER	GRADE	SERVICE
CHAMBON Tom	07/05/2019	HIJANO Céline	Aide-Soignante	SSIAD
SIMONET Maé	09/05/2019	TIRAVY Mélina	Adjoint administratif	Admissions
BARBAT Séraphine	15/05/2019	BARBAT Joséphine	Aide-Soignante	Médecine C
SEREC Clément	16/05/2019	VIEYRES Amandine	Aide-Soignante	SSIAD
CERDA Arthur, Edouard, Didier	14/06/2019	DUMAINE Anne Stéphanie	Médecin	Chirurgie véricérale et digestive
MARCHADOU-GOUTEL Charlie	25/06/2019	MARCHADOU-GOUTEL Julien	Médecin	UHCD
RUBIO LABORIE Maël	28/06/2019	LABORIE Marion	Agent de Services Hospitaliers	Les Genêts
COUFFIGNAL Louka	04/07/2019	COUFFIGNAL Nathalie	Infirmière	Les urgences
MAZIC CARANOVE Ambre	09/07/2019	CARANOVE Laure	Aide-Soignante	Cardiologie
RHODES Maël	20/07/2019	TIRAVY Marion RHODES Alexandre	OP OP	Cuisines Service intérieur
FLEYS Lucie	03/08/2019	CAUMON Fabienne	Aide-Soignante	Nuit
MORTESSAGNE Léandre	12/08/2019	MORTESSAGNE Erwan	Adjoint administratif	Chirurgie A
BONHOURE Augustin	15/08/2019	BONHOURE Louise	Infirmière	Médecine interne
MOLES Claire	19/08/2019	MOLES Charline	Infirmière	Psychiatrie - Laborit
BONNET Suzon	25/08/2019	BONNET Léa	Aide-Soignante	Médecine interne
JEHANNIN Amélia	27/08/2019	FEL Caroline	Adjoint administratif	Imagerie Médicale
DEDENIS Manon	03/09/2019	BOUYGUES DEDENIS Aurélie	Orthopiste	OPH

## Mariages

NOM	NOM D'USAGE	DATE DU MARIAGE	GRADE	SERVICE
PLANE Edouard		23/02/2019	Infirmier	Psy 2 Antenne de Maurs
GASNET Alexandra	DIAS TORRES	14/05/2019	Aide-Soignante	Utrillo
NICOLAS Carole	SALACROUP NICOLAS	15/06/2019	Aide-Soignante	Les Fougères
VISSAC Lauriane	SCHIEBERLEIN	15/06/2019	Infirmière	Broussais
MOLINA Gilles		20/07/2019	OP	Services techniques
TAFFIN Christine	PAQUIN	20/07/2019	Aide-Soignante	Les Bruyères
VIGNAL Laetitia	DELPUECH	20/07/2019	Technicienne de laboratoire	Laboratoire
DELBOS Marine	GLADINES	20/07/2019	Infirmière	Réanimation
RAYMOND Rachel	CAVALIER	10/08/2019	Infirmière	Les Bruyères
MOLINA Marie-France	DANCIU-ROMAN	17/08/2019	ASH	Les Gentianes
DEVES Mélanie	MONJOU	17/08/2019	Masseur kinésithérapeute	Kinésithérapie
BOUTARIC Christelle	MONPEYSSEN	24/08/2019	Infirmière	Médecine B
ROUX François		07/09/2019	Infirmier	Simon

## PACS

NOM	DATE DU PACS	GRADE	SERVICE
LADRAS Claire IZORCHE Pierre	04/04/2019	Infirmière Infirmier	Urologie Surveillance continue
FLAMANT Adeline	16/04/2019	Aide-Soignante	Médecine C
REY Mélanie	14/05/2019	Infirmière	Pédiatrie
GAMEL Sophie	16/05/2019	Infirmière	Les Fougères
CAYROU Anaïs	27/05/2019	Aide-Soignante	Standard
DENOYER Nathalie	10/06/2018	Auxiliaire de puériculture	Obstétrique
SOSTRES Nina	13/06/2019	ASH	Brancardage
BOUFRESS Saoussane	29/07/2019	Infirmière	UHCD

# La vie de l'établissement

## Le prélèvement d'organes et de tissus



Le Centre Hospitalier Henri Mondor d'AURILLAC est un établissement autorisé aux prélèvements d'organes et de tissus depuis 2002.

La Coordination Hospitalière de Prélèvement d'Organes et de Tissus (CHPOT) du Centre Hospitalier Henri Mondor est une Unité fonctionnelle rattachée au Pôle d'Addictologie et de Médecine d'Urgence. La CHPOT est en lien direct avec l'Agence de Biomédecine pour améliorer l'accès à la greffe.

En France, plus de 63000 personnes vivent grâce à un organe greffé. En 2018, plus de 24000 patients ont eu besoin d'une greffe d'organe pour vivre ou simplement mieux vivre.

Seulement **5805 organes ont été greffés**. La France est donc dans une situation de pénurie et malheureusement plus de **600 personnes décèdent** annuellement faute de greffe. Seul le prélèvement d'organes et de tissus rend possible cette greffe. L'implication et l'information de chacun doit permettre de sauver plus de personnes.

La greffe est un traitement d'exception Elle est possible grâce à la générosité des donneurs, à la mobilisation quotidienne des professionnels de santé impliqués dans la chaîne du don à la greffe, au maintien de la qualité des greffes et de la sécurité de la pratique et au soutien des associations.

En France, l'activité de greffe peut se faire principalement à partir :

1- d'un donneur décédé de mort encéphalique (Destruction irréversible du cerveau). 3484 donneurs potentiels recensés - 1743 sont prélevés. Situation rare 1% des décès dans les services de réanimations des hôpitaux.

2- d'un donneur vivant (rein, lobe de foie) 561 greffes.

3- d'un donneur décédé après arrêt cardiaque à la suite d'un arrêt programmé des traitements MAASTRICHT III. 271 greffes.

À ce jour, 26 hôpitaux sont autorisés à réaliser des prélèvements de type Maastricht III en France.

Envoyez à vos proches,  
pour qu'ils sachent.  
On est tous donneurs d'organes et c'est bien,  
parce qu'on peut tous être receveurs.

Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus  
04 71 46 82 48

### Evolution des différentes modalités d'expression du refus :

- S'inscrire sur le Registre National des Refus (RNR) tenu par l'Agence de la biomédecine, dont le site de demande d'inscription en ligne a été ouvert le 23 janvier 2017, est reconnu comme le moyen principal, mais non exclusif, d'expression du refus de prélèvement.

Les autres modalités de refus ont été précisées par un décret\*\* en Conseil d'État du 11 août 2016, après une large concertation.

\*\* décret n° 2016-1 118 du 11 août 2016 relatif aux modalités d'expression du refus de prélèvement d'organes après le décès.

- Exprimer son refus par écrit et le confier à un proche, qui pourra le transmettre à l'équipe médicale en cas de décès permettant d'envisager un prélèvement.

- Faire savoir son opposition de vive voix à ses proches. Dans ce cas, une retranscription écrite mentionnant les circonstances de l'expression du refus, devra être faite par les proches, ou l'équipe médicale. Elle devra être signée par chacun.

### Les 3 grands principes de la loi de bioéthique reposent sur :

#### 1- Le consentement présumé :

« après sa mort, tout français est considéré consentant au don d'éléments de son corps, en vue de greffe, s'il n'a pas manifesté son opposition de son vivant ». les nouvelles dispositions législatives\* entrées en vigueur le 1er janvier 2017 réaffirment et confortent le principe de consentement présumé en matière de don d'organes et tissus, tout en maintenant l'accompagnement et le dialogue avec les proches.

**2- La gratuité :** le don d'organes est un acte de générosité et de solidarité entièrement gratuit. La loi interdit toute rémunération en contrepartie de ce don.

**3- L'anonymat :** le nom du donneur ne peut être communiqué au receveur, et réciproquement. La famille du donneur peut cependant être informée des organes et tissus prélevés ainsi que du résultat des greffes, si elle le demande.

\*loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

### **Les infirmières coordinatrices assurent les missions suivantes :**

- Identification et recensement des donneurs potentiels d'organes et de tissus.

- Accueil, accompagnement et abord des proches. Le médecin et l'infirmier/ère de coordination sont chargés de recueillir auprès des proches endeuillés le témoignage sur une éventuelle opposition du défunt au prélèvement de ses organes et tissus, **dans un souci constant d'accompagnement, d'écoute et de respect.**

Cette mission est délicate car elle est menée dans des conditions complexes :

- dans la grande majorité des cas, les circonstances de décès ouvrant la possibilité d'un don d'organes sont des situations brutales et inattendues : accidents vasculaires cérébraux, ac-

cidents de la route...,

- le prélèvement d'organes et de tissus, s'il est envisagé, est soumis à un impératif d'urgence qu'il est difficile d'accepter pour des proches durement éprouvés,
- la souffrance de la perte d'un être cher peut être accentuée, lorsque les témoignages sont incertains, par la difficulté de restituer à l'équipe médicale l'éventuelle opposition du défunt vis-à-vis du prélèvement.

- Organisation et participation à l'activité de prélèvement. Le prélèvement est un acte chirurgical effectué au bloc opératoire, dans les mêmes conditions et avec le même soin que pour une personne en vie. L'équipe du bloc du CH assiste les chirurgiens préleveurs /greffeurs venant de différents CHU français.

Au Centre Hospitalier d'Aurillac, l'activité varie chaque année :  
**Entre 10 et 38 cornées prélevées dont 50% greffées**

**Entre 4 et 15 morts encéphaliques dont 1 à 9 PMO, soit entre 2 et 24 organes prélevés et greffés.**

Les chirurgiens s'assurent de la meilleure restauration possible du corps. Aucune trace de l'intervention n'est apparente. Le corps est habillé avec ses effets personnels et rendu à la famille. Les proches peuvent alors effectuer les démarches administratives afin de préparer les obsèques. Evidemment aucun frais n'est demandé à la famille du défunt.

- Traçabilité et sécurité sanitaire.

- Information et formation du personnel hospitalier, des scolaires, étudiants (4 IFAS du département et l'ISFI) et du grand public.

### **Position des confessions religieuses**

Le prélèvement d'organes, qui a pour finalité de sauver ou d'améliorer la qualité de vie, ne rencontre pas d'objection de principe. Toutes les religions invitent leurs fidèles à une réflexion en faveur du don et disent leur assentiment dès lors qu'il s'agit de sauver une vie en péril.

### **« Quelque soit mon âge, je peux sauver des vies après ma mort »**

Il n'y a pas vraiment d'âge minimum et maximum. C'est la qualité des organes qui est prise en compte.

Si le cœur est rarement prélevé après 60 ans, les reins, le foie ou les cornées peuvent l'être, y compris après 80 ans.

Pour les mineurs et les personnes majeures sous tutelle, un consentement écrit des titulaires de l'autorité parentale ou tuteur est obligatoire.

### **En résumé :**

- en cas de décès permettant d'envisager un prélèvement, le RNR est consulté obligatoirement par les infirmières de la CHPOT.

- Si le nom du défunt y figure : aucun prélèvement ne sera réalisé.

- Si son nom n'y figure pas, les infirmières interrogent les proches pour vérifier que le défunt ne s'était pas opposé au prélèvement de tous ou une partie de ses organes et tissus, par un autre moyen.

**« Donneur ou pas, je sais pour mes proches, ils savent pour moi »**

Transmettre sa position à ses proches, que l'on soit pour ou contre le don d'organes, est essentiel.

# La vie de l'établissement

## L'art-thérapie

### Qu'est-ce que l'Art-thérapie ?

« L'art-thérapie est un accompagnement thérapeutique de personnes en difficultés, à travers la production d'œuvres artistiques. »<sup>1</sup> Le processus créatif est donc ici utilisé à des fins thérapeutiques. « Dans une prise en charge globale de la personne, les séances d'art-thérapie proposent un soin complémentaire d'accompagnement.

En séance, la recherche de la justesse et non de l'esthétisme ou de la réussite permet au patient « de passer du « je » douloureux au « je » pragmatique auteur d'une création. »<sup>2</sup> Il n'est donc pas question de jugement, de réussite ou d'apprentissage mais bien d'un accompagnement de la personne dans une mise en création.

« L'art-thérapie permet d'aller chercher en soi des ressources, de valoriser les patients par la création et les aide à reprendre confiance en eux sans passer par un suivi psychologique qui fait parfois peur. »<sup>3</sup>

C'est une thérapie complémentaire qui place la personne en tant que créatrice dans l'expression artistique, afin qu'elle le soit davantage dans sa propre vie, qui offre une alternative à la parole parfois trop douloureuse, voire impossible et qui permet aux patients de redevenir acteur de leur vie et de leur parcours de soin.

<sup>1-2</sup> Jean-Pierre Klein « Penser l'art-thérapie » Puf 2012

<sup>3</sup> Laurence Bosi « Le Monde » 04/10/2019

### L'art-thérapie au Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac, un partenariat depuis 2014



Création à partir d'éléments naturels

Les séances d'art-thérapie au CHHM en soins palliatifs ont débuté en 2014 sous l'impulsion du Dr Cathy GERLES. Grâce à divers soutiens (Fondation JALMALV, le LION'S CLUB d'Aurillac, la CPAM du Cantal, AVIVA, etc.). M<sup>me</sup> Catherine LANGLAMET, art-thérapeute<sup>4</sup>, intervient dans le service trois matinées par semaine. Elle y travaille en lien avec l'équipe soignante, l'équipe des bénévoles d'ABSP15 et participe également au staff hebdomadaire du service.

Les ateliers d'art-thérapie sont individuels et ont lieu dans la chambre des patients.

Les médiums utilisés sont les arts plastiques : la peinture ou le collage par exemple mais aussi la poésie, la rêverie éveillée ou encore l'écoute musicale.

L'art-thérapie fait partie des thérapies complémentaires reconnues qui entrent dans le cadre de la prise en charge pluridisciplinaire des patients admis en soins palliatifs. A ce titre, les fiches d'observation spécifiques à l'art-thérapie élaborées par l'art-thérapeute en collaboration avec l'équipe soignante sont portées au dossier médical des patients.

Depuis Octobre 2018, à la demande du Dr Hélène MONJANEL et grâce au soutien du Lion's Club et de La Ligue contre le Cancer, M<sup>me</sup> Catherine LANGLAMET intervient aussi 2 heures par semaine dans le service de médecine interne et à l'hôpital de semaine.

<sup>4</sup> Formation INECAT, titre professionnel reconnu par l'Etat



Atelier dans la chambre d'un patient

### Paroles de patients

« Ça m'aide à mieux savoir qui je suis, ça va au-delà de mes espérances » M. F, 55 ans

« C'est apaisant, les douleurs baissent. » M<sup>me</sup> A, 62 ans

« Quand je fais ça, ça va mieux, ça fait du bien » M<sup>me</sup> R, 72 ans

### Paroles de soignants

« C'est un moment de partage, de création, d'évasion et d'apaisement. Un précieux moment pour soi. »

« J'ai pu rencontrer un mieux-être des malades après une séance d'art-thérapie ; ils m'ont parlé d'apaisement comme si la séance leur avait permis de mettre un peu de côté leurs angoisses, d'exprimer leurs émotions aussi. »



Collage d'une patiente